



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 17/12/2019

Référence
2019_12_26

Objet de la délibération
Convention d'adhésion aux services de Mégalis Bretagne 2020-2024 accès au bouquet de services numériques

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	23	33

Date de la convocation
10/12/2019

Date d'affichage
10/12/2019

Vote
A l'unanimité
Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2019 et le 17 Décembre à 10 heures, le Comité Syndical Du Pôle Métropolitain Du Pays De Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, siège de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas sous la présidence de CUIILLANDRE François, Président

Présents : M. CUIILLANDRE François, Président, Mmes : BELLEC Claude, BONNARD LE FLOCH Frédérique, FORTIN Laurence, GUILLORE Alexandra, LE VAILLANT Annie, NICOLAS Gaëlle, MM : CALVEZ Christian, CAP Dominique, GOULAOUIC Pascal, GOURTAY Michel, JACOB Fabrice, LECLERC Patrick, LINCOLN Andrew, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, POUPON Julien, QUILLEVERE Bernard, RAMONE Louis, SALAUN Gilles, SIFANTUS Bruno, TALARMIN André, TANGUY Bernard.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BALCON Claudie à M. TANGUY Bernard, GODEBERT Viviane à M. TALARMIN André, MALGORN Bernadette à M. SIFANTUS Bruno, QUIGUER Tifenn à Mme BELLEC Claude, SOUDON Chantal à M. POUPON Julien, MM : GOURVIL Arnel à M. CUIILLANDRE François, GUEGANTON Loïc à M. CALVEZ Christian, LORCY Arnel à Mme LE VAILLANT Annie, OGOR Pierre à M. CAP Dominique, TALARMAIN Roger à M. LINCOLN Andrew

Excusé(s) : Mmes : ABIVEN Charlotte, BRUBAN Claudine, MM : GIBERGUES Bernard, KERMAREC Charles, LARS Roger, MELLOUËT Roger, NEDELEC Yohann, PICHON Ronan, RIOUAL Bernard, SALAMI Réza, STEPHAN Yves, TRABELSI Hosny.

Assistaient en outre à la réunion :

Mmes LE BARS Mickaële, RIOS GUARDIOLA Laura MM : BOHIC Jean-René, CANN Thierry.

A été nommé(e) secrétaire : M LECLERC Patrick

Objet de la délibération :

Convention d'adhésion aux services de Mégalis Bretagne 2020-2024 :
accès au bouquet de services numériques

L'adhésion du Pôle métropolitain du Pays de Brest au bouquet de services numériques de Mégalis Bretagne arrive à échéance le 31 décembre 2019.

Une nouvelle convention pour la période 2020-2024 est proposée par Mégalis Bretagne, associée à un nouveau bouquet de services numériques et à un barème de contribution financière revu.

Le bouquet de services numériques comprend notamment une salle régionale pour la dématérialisation des marchés publics. En effet depuis le

1^{er} octobre 2018, l'ensemble des procédures de marchés publics dont le seuil est supérieur à 25 000 € doit être dématérialisé.

Le montant de la contribution annuel est de 800 € HT pour un établissement de moins de 20 agents.

Il est proposé du comité syndical :

- d'autoriser le Président à signer la convention d'accès aux services pour les « autres établissements" de Mégalis Bretagne pour la période 2020-2024 annexée à la présente délibération.

Décision du Comité syndical :

À l'unanimité, le Comité syndical

- autorise le Président à signer la convention d'accès aux services pour les « autres établissements" de Mégalis Bretagne pour la période 2020-2024 annexée à la présente délibération.

À Brest,

Le Président,

François Cuillandre